

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAÎSSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues au même payées,
sauf restitution d'un ce de-mer cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la produc-
tion, avant midi.

Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 JUIN

A LA CHAMBRE

UN COMMISSAIRE SUR LA SELLETTE

On connaît l'histoire de Françoise Chatté, accusée du vol d'une bague que sa propriétaire retrouva, quelques jours plus tard, derrière un meuble. Amenée devant M. Fouquet, commissaire de police de Pantin, celui-ci la menaça de un ou deux ans de prison, si elle n'avouait pas le délit qui lui était reproché. La malheureuse, terrifiée, avoua et fut maintenue en état d'arrestation jusqu'au jour où parut la preuve de son innocence.

Telles sont les faits rapportés par la *Gazette des tribunaux*.

Questionné par M. Engerand, M. Constans a porté à la tribune une autre version émanant de la police, et par conséquent suspecte.

Il est vraiment déplorable de songer que la Chambre a perdu trois longues heures à entendre nos députés porter contre un commissaire des accusations multiples d'ordre administratif et un ministre essayer de couvrir son agent qui lui a rendu des services électoraux.

Les députés citaient des faits, signalaient des actes administratifs répréhensibles de la part de l'agent; le ministre répondait par des rapports de fonctionnaires.

Impossible de s'entendre et de rien conclure.

Aussi lorsque M. Engerand a eu répliqué à M. Constans, un député boulangiste, M. Coussot, a-t-il demandé, en présence de ces explications insuffisantes, la transformation de la question en interpellation. Il a fallu un scrutin public avec pointage pour vider immédiatement cette querelle qu'on a transformée en question d'Etat.

Il faut avouer que le ministre de l'intérieur n'a pas eu les rieurs de son côté dans ce duel. Le jeune député Coussot, fonctionnaire révoqué de l'Hôtel de Ville, lui a taillé des croupières.

Il avait les mains pleines de faits probants qui constituaient l'amusante odyssée d'un commissaire de police errant d'arrondissement en arrondissement par suite des plaintes des municipalités qui réclamaient son déplacement. Mais, chose étrange, le commissaire recevait comme dédommagement de la part de l'administration un avancement progressif!

M. Constans a obtenu de sa docile majorité républicaine le vote de l'ordre du jour pur et simple; mais le député de Pantin a soulevé de chaleureux applaudissements à droite et à gauche.

Le prestige de M. Constans s'égrène.

LES GRÈVES

L'agitation se gagne. Jaloux de l'émeute dont le chef-lieu de la Gironde a été le théâtre, la ville de Marseille a voulu se mettre de la partie et distancer sa rivale. C'est ainsi que, rue de Noailles, des glaces ont été brisées, des traits

coupés, des cochers maltraités, etc. Mais est-ce la faute de la chaleur? Et les Marseillais, absorbés par la savante confection de l'absinthe de cinq heures, ne se sont-ils pas senti la force d'abandonner les cafés pour dételier les omnibus? Toujours est-il que le corps de police de Marseille compte beaucoup moins d'épaules luxées, de nez endommagés, de côtes enfoncées, que celui de Bordeaux. C'est une revanche à prendre. Mais si l'Extrême Midi consent à se lever, gare!

On écrit de Marseille, 24 juin :

« Hier, la Compagnie nouvelle des Tramways a pu faire sortir quatre voitures.

» La première était à peine arrivée au pont du Jarret, à quelques centaines de mètres du dépôt, qu'un groupe de grévistes l'assailit, détela les chevaux et coupa les traits, menaçant le cocher et le conducteur.

» On dut céder à la force et faire rentrer les voitures.

» On assure que des mesures seront prises demain matin pour protéger la liberté du travail.

» On annonce que les ouvriers verriers de l'usine Vermink se sont mis en grève. Ils réclament une garantie de salaire de 100 fr. par mois.

» Le nombre des grévistes s'élève à deux cents.

» Une brigade de gendarmerie a été envoyée sur les lieux. »

Toulouse, 23 juin.

Les employés des tramways se sont réunis cette nuit, à l'effet de s'organiser en syndicat.

150 y ont déjà adhéré.

BOUCHERS

Voici également les bouchers de Paris qui entrent en effervescence. Dans une réunion tenue hier à la Bourse du travail, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les garçons bouchers décident de suivre la décision des boulangers et de toute la corporation de l'alimentation, et en attendant la suppression par une loi des bureaux de placement, s'engagent à les supprimer d'eux-mêmes vendredi prochain. »

BUREAUX DE PLACEMENT

La ligue pour la suppression des bureaux de placement avait organisé à la Bourse du travail une réunion de dames.

300 d'entre elles avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Une dizaine d'assistantes ont successivement pris la parole pour exposer leurs griefs contre les bureaux de placement.

Ensuite les délégués des coiffeurs, boulangers, cuisiniers-pâtisseries, limonadiers-restaurateurs et épiciers, ont invité les femmes à se syndiquer.

Un ordre du jour a été voté, par lequel l'assistance s'engage à se joindre vendredi aux diverses corporations de l'alimentation.

On parle pour vendredi de la grève générale des ouvriers de l'alimentation.

Demain, les Parisiens peuvent être pris par la famine.

Une bagarre s'est produite à Paris mardi soir, rue Royale. Trois cents garçons coiffeurs ont brisé la devanture d'une boutique et frappé le patron. Huit arrestations ont été opérées.

Échos maçonniques

Il nous arrive de l'Yonne et de l'Isère deux échos maçonniques singulièrement suggestifs.

M. Chambon, directeur, à Auxerre, du journal la *Bourgogne*, s'étant procuré la liste des FF. : Trois-Points d'Avallon, n'hésita pas à la publier — ce qu'on devrait faire partout où c'est possible.

De là grand émoi chez les FF. : dont les boutiques se virent incontinent désertées par les catholiques de l'endroit.

Ces messieurs, qui veulent bien avoir les profits de leur qualité, mais non les risques, se concertèrent sur les mesures à prendre. Comme il ne pouvait être question ni d'injure ni de diffamation, ils s'arrêtèrent à l'idée d'intenter contre notre confrère une action en 10,000 fr. de dommages-intérêts pour préjudice causé.

Et le tribunal d'Auxerre — dont paraît-il deux juges sur trois appartiennent à la secte! — a reconnu leur demande fondée en droit et leur a alloué deux cents francs.

Vraiment on ne sait ce dont il faut le plus s'étonner, de la décision du tribunal ou du toupet des FF. : d'Avallon!

Comment se fait-il que cela puisse causer juridiquement un préjudice d'être désigné comme faisant partie d'une secte dont les membres se promènent fréquemment dans les rues avec leurs insignes, tiennent des meetings, et en tout cas n'ont besoin de nos jours que de se prévaloir de leur titre pour obtenir toutes les faveurs et pour arriver à toutes les fonctions publiques? Loin de leur avoir fait du tort, M. Chambon pourrait prétendre les avoir mis en relief et recommandés au gouvernement pour quelque prébende ou sinécure?

Il y a là une question de droits pour laquelle il est inutile d'épuiser tous les degrés de juridiction, d'autant plus que l'exemple de la *Bourgogne* mérite d'être propagé et généralisé.

Le second fait s'est passé récemment au Conseil Général de l'Isère. Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler de ce vœu élaboré par les Loges, d'après lequel l'accès de toutes les fonctions « qui confient aux titulaires une partie de l'autorité gouvernementale administrative ou judiciaire » devrait être fermé aux élèves des établissements religieux.

Ce vœu d'un billet de confession laïque venait d'être déposé et allait être voté par la majorité radicale et maçonnique de l'assemblée, quand un citoyen, nommé Lombard, fit observer que le texte équivoque risquait d'englober les officiers dans la proscription fulminée contre les élèves des collèges libres : « Or, ajouta-t-il, si un tel vœu prévalait, le fardeau de la défense nationale ne retomberait-il pas sur nous? »

L'observation du prudent et judicieux Lom-

bard a fait frissonner, dit la *Gazette de France*, les conseillers républicains. Effrayés du péril qu'ils venaient de courir, nos patriotes se sont empressés de renvoyer le texte à l'examen d'une commission.

Les FF. : veulent bien confisquer tous les emplois, assis et pacifiques, qui procurent des honneurs et des bénéfices, sans dangers à courir; mais, s'agit-il d'un métier à se faire trouer la peau, brrr!!! ils le laissent aux cléricaux.

Quand je vous disais que ces échos étaient suggestifs!

JULES ROUXEL.

L'Union de la France chrétienne

Les journaux républicains se livrent, pour la plupart, à des appréciations fort hasardées sur l'initiative des fondateurs de l'« Union de la France chrétienne ». Un d'eux, la *Liberté*, plus sage, reconnaît que ce n'est pas une fraction politique qui se constitue, c'est simplement une nouvelle incarnation de la Droite qui lutte vaillamment sans succès depuis quelques années contre l'irrégion systématique. Le *Moniteur universel* cite, en l'approuvant, cette interprétation, puis il ajoute :

« Supposez que les membres de ce comité aient cru que si un besoin travaille la France, c'est le besoin de compter un parti de plus : ils auraient arboré le titre de Parti catholique. Cette dénomination se présentait d'elle-même; qu'a-t-on fait cependant? On l'a évitée. Mais il y a plus encore; le programme qu'on a rédigé n'est pas le programme d'un parti. Nous entendons reprocher à la déclaration de n'avoir pas mentionné, à côté des questions religieuses, d'autres questions qui méritent de fixer l'attention. Le reproche serait absolument fondé s'il s'agissait d'un parti exposant ses vues, ses aspirations, ses idées en matière de gouvernement, d'administration et de tout le reste.

» Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : nous avons devant nous des hommes émus des dangers que courent les intérêts religieux et conviant à un grand effort pour les défendre tous « les honnêtes gens, quelles que soient leurs opinions « politiques ». Remarquez qu'on ne dit pas : « quelles qu'aient été leurs opinions » politiques ».

» C'est pourtant ce qu'il eût fallu dire si l'on avait voulu que les adhérents fissent le sacrifice de leurs opinions pour se fondre dans un nouveau parti. On a vu, dans ces derniers temps, des associations d'hommes politiques de toutes les nuances se former dans un but soit de protection, soit de libre échange. Le nouveau groupement est quelque chose d'analogue, sauf les proportions toutefois, et en tenant compte du fait que, pour les catholiques, l'intérêt religieux prime tout. Les partis politiques restent ce qu'ils étaient, et le *Temps* ne se trompe pas lorsqu'il écrit : « Ni le personnel » du comité, ni le langage qu'il tient ne per- » mettent de comparer son entreprise à celle » que méditent, depuis longtemps déjà, les » conservateurs qui veulent se rallier aux ins- » titutions républicaines. »

Paris, 24 juin 1894.

Même note qu'hier : marché ferme et sans affaires : 3 0/0, 95.22 ; 4 1/2 0/0, 105.30. La Banque de Paris n'en poursuit pas moins son mouvement de hausse et finit à 812. La Société Générale reste très bien tenue à 485. Ce cours représentant du 4 0/0 impôt déduit, on doit admettre à bref délai la reprise du pair.

Le Crédit Lyonnais garde un excellent courant d'affaires à 802. Une série de primes très active montre la confiance du public dans une hausse prochaine.

Nous retrouvons la Banque d'Escompte à 475. C'est une nouvelle avance de 3 fr. sur les séances précédentes.

Le Crédit Foncier fait 1,273. — Le Crédit Mobilier se tient sans variations à 375.

Les Chemins Portugais commencent à se relever de la réaction injustifiée dont ils ont été l'objet depuis quelque temps. Les conventions soumises à la ratification de l'assemblée générale du 27 courant allègent les charges financières de la Compagnie et améliorent sa situation.

C'est le 4^e juillet que sera mis en paiement aux guichets du Crédit Mobilier le coupon semestriel des obligations des chemins de fer de Porto-Rico. Au cours actuel de 270, ces obligations représentent un placement de plus de 5 0/0.

Les actions des charbonnages d'Urikany sont demandées à 240. Les travaux du chemin de fer sont poussés avec activité.

Les Chemins Economiques font 416.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

LES PONTS EN FER

Nous lisons dans le *Petit Courrier* :

« On nous a adressé la communication suivante, qui nous paraît bonne à reproduire :

« La catastrophe de Mœnchenstein nous rappelle une conversation que nous eûmes dernièrement avec un de nos amis, serrurier fort capable, et entrepreneur de gros travaux.

« Il prétendait que, tôt ou tard, les ponts de fer viendraient à s'écrouler, par suite du cisaillement des boulons qui assemblent toute l'ossature de ces ponts.

« En effet, la trépidation occasionnée par le passage des trains produit dans tous les sens des mouvements dans les fers, insensibles, pour ainsi dire, mais qui n'en existent pas moins.

« Tous nos lecteurs ont vu des ponts en fer, et savent que toutes les parties en sont moisées par des croisillons assemblés sur les fers à cornières formant la charpente longitudinale et transversale.

« Eh bien ! les mouvements communiqués par le passage des trains ont pour effet de faire mouvoir les branches de chacune de ces croix

de Saint-André, en forme de lames de ciseaux, ce qui, à la longue, amènera inévitablement l'usure du corps du boulon, et, par suite, sa rupture. Cette usure est lente, très lente, mais, comme une goutte sans cesse répétée, creuse la pierre la plus dure à la longue, de même cette usure viendra à bout de ces fers.

« Les ingénieurs de chemins de fer, ou leurs subordonnés, visitent bien à époque fixe les ponts qui leur sont confiés ; dans cette visite on frappe toutes les têtes des boulons au moyen d'un marteau, et ceux dont le son semble suspect sont signalés et remplacés, mais un boulon légèrement entamé rend le même son que s'il était indemne.

« Ces visites ayant lieu fréquemment, l'oreille de l'ingénieur ne sera jamais assez sensible pour distinguer de l'une à l'autre la différence de son rendu par le boulonnage qui continuera à s'user dans l'ombre jusqu'à la catastrophe finale.

« Il serait à souhaiter que nos savants inventassent un instrument plus parfait que l'oreille humaine, une sorte de diapason, par exemple, dont les vibrations indiqueraient, après choc, le degré d'avancement de l'usure, afin qu'à un moment donné on puisse changer en entier ces petits morceaux de fer, à double tête en champignon, sur lesquels repose toute la solidité de la construction.

« Que l'on n'attende pas une seconde édition de la catastrophe de Mœnchenstein ; un bon averti en vaut deux, dit le proverbe. »

Pas rassurant du tout pour le pont de Saurmur !

Dans cette circonstance, la découverte du capitaine de Place ne trouverait-elle pas une nouvelle et inappréciable application ?

On sait que M. le capitaine de Place, ancien professeur d'art militaire et de fortifications à l'Ecole de cavalerie, a découvert le moyen de reconnaître une fissure ou fêlure dans une masse métallique. Les recherches du savant capitaine ont eu pour but de prévenir les accidents pendant les tirs de canons causés par des fissures imperceptibles dans la culasse.

Ce procédé ne pourrait-il être appliqué aux rivets des ponts métalliques et aux plaques elles-mêmes de ces ponts ?

Le capitaine de Place, par de nouvelles recherches, donnera certes une prompt solution à cet important problème.

RÉGATES DU 14 JUILLET

De grandes régates internationales seront données à Saurmur, cette année, le mardi 14 juillet, par la Société nautique de cette ville.

TENTATIVE DE SUICIDE

Le jour du terme a été pour le nommé H., de Nantilly, un mauvais moment à passer. N'ayant pas d'argent pour payer son loyer, H.

ne trouva rien de mieux que d'en finir avec la vie. Il alla pour se noyer dans les fouilles ; mais, à peine submergé, notre homme réfléchit et trouva, en sortant de l'eau, que pareil logement n'était pas à sa convenance et qu'il fallait encore reculer ce terme-là.

FANTAISIES FISCALES

En vertu de la loi, le fisc nous prend à la gorge.

Et si nous sommes mis dedans, il est rare que nous puissions nous en tirer.

Le fisc a des moyens de nous prouver qu'il a toujours raison.

Un exemple :

Un monsieur acheta, il y a un an, dans le département de l'Est, un château sur surenchère, par conséquent la vente étant publique.

Il paya les droits fiscaux, régulièrement. Le prix de vente ne pouvait être dissimulé.

Quel fut donc son étonnement en recevant, quelques mois après, de l'inspecteur de l'enregistrement, une note l'invitant à payer, dans les quatre jours, un supplément de 128 fr. 70, somme non perçue par erreur.

L'acquéreur trouva étrange cette note et il y répondit en demandant des explications.

Il avait raison de protester, car, huit jours plus tard, il recevait une seconde note dans laquelle M. l'inspecteur avouait que la somme de 128.70 n'était pas exacte et qu'il ne devait, en effet, que 44 fr. 93 à payer dans la huitaine.

De plus en plus surpris, l'acquéreur fit de nouvelles objections qui eurent pour résultat une troisième note ainsi conçue :

« Le chiffre de la réclamation est définitivement fixé à 44 fr. 33. »

Le fisc diminuait 60 centimes !

Cela devenait amusant.

Et notre acquéreur protesta encore.

Et il fit bien, car M. l'inspecteur mit sans doute ses meilleures lunettes et, ayant compulsé le dossier de la vente plus consciencieusement, n'envoya sa quatrième note qu'au bout de trois mois pour réclamer... 44 francs et 30 centimes !

L'acquéreur répondit à cette quatrième note comme aux autres en demandant un compte détaillé.

Car, enfin, il devait 128 fr. 70, puis 44.93, puis 44.33, puis 44.70... Mais on ne lui disait toujours pas pourquoi, et c'était précisément ce qu'il désirait savoir.

M. l'inspecteur jugea qu'il avait fait cette fois les dernières concessions à un contribuable, et sa cinquième note arriva sous forme de papier timbré, avec un huissier comme facteur.

Menacé de saisie, l'acquéreur aima mieux s'exécuter, d'autant plus qu'il avait déjà obtenu une série de succès.

Doit-il cette somme de 44 fr. 70 ? Il est probable que non.

Quoi qu'il en soit, vous conviendrez avec nous que M. l'inspecteur de l'enregistrement est un comptable bien fantaisiste.

Bien des contribuables ne connaissent guère les droits du fisc, et combien y en a-t-il qui sont volés par lui !

Cet inspecteur, quoiqu'il ait fini par montrer les dents, est pourtant consciencieux relativement, et la plupart de ses confrères fiscaux n'auraient pas démordu de leur premier chiffre, dû ou non.

Conclusion :

Contribuables, lâchez de savoir d'avance ce que vous devez réellement si vous ne voulez pas être mis dedans.

Et encore, nous ne répondons de rien.

En tous cas, réclamez toujours.

LA SAINT-MÉDARD ACTUELLE ET LA SAINT-MÉDARD DES ANCIENS

Un dicton populaire veut que la Saint-Médard caractérise la saison qui suit pendant quarante jours. S'il pleut ce jour-là, il pleuvra pendant quarante jours ; s'il fait beau, il fera beau pendant quarante jours.

Quelques personnes ont le sourire aux lèvres quand on rappelle ce dicton devant elles. Elles ont tort. Il ne faut jamais se moquer des dictons populaires, comme des proverbes, d'ailleurs, car il représentent la sagesse des générations passées, qui est faite d'une longue expérience.

Seulement il faut prendre garde que l'on nous a changé la Saint-Médard. La Saint-Médard actuelle n'est plus la Saint-Médard des anciens. Depuis 1582, c'est-à-dire depuis la réforme grégorienne du calendrier Julien, douze jours se trouvent supprimés, de telle sorte que le 8 juin, jour actuel de la Saint-Médard, tombait jadis douze jours plus tard, c'est-à-dire le 20 juin ou jour du solstice.

Ainsi remis au point, le vieux dicton peut avoir sa raison d'être, car il signifie que le temps établi aux environs du solstice persistera un certain nombre de jours. C'est au moment du solstice que l'équilibre s'établit dans nos régions. Si le temps est pluvieux, il restera pluvieux pendant le mois de juillet ; s'il est clair, il restera clair pendant ce même mois. Or, cette année, nous avons un temps clair et chaud au moment du solstice ; nous pouvons donc en conclure que le mois de juillet sera lui-même clair et chaud. Les hivers rigoureux donnent lieu le plus souvent, d'ailleurs, à des étés secs et chauds.

Soulangier. — *Accident de voiture.* — Vendredi dernier, le sieur Chamard, cultivateur, revenait des champs avec une charrette attelée. Tout à coup, la chambrière de devant se détacha et frappa sur les jarrets du cheval, qui

UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

Alexandra n'en entendit pas davantage ; elle s'enfuit. Elle avait entrevu une silhouette d'homme près de sa sœur : la silhouette de Gérard ! Quel autre homme l'avait aimée, elle ? Un seul... elle l'avait cru du moins ; et c'était celui-là !

A l'angoisse terrible qui lui martelait le cœur en se voyant si lâchement trahie, se mêlait une sorte de honte, le sentiment d'horreur d'une jeune fille dont la pureté vient d'être outragée. Sa sœur, sa sœur Olga... Sans doute, les paroles entendues ne la faisaient pas coupable, au contraire. Mais Alexandra sentait vaguement ce que la princesse elle-même avait dit : l'imprudance d'allures qui avait provoqué, ou du moins autorisé le méprisable aveu.

Bouleversée, blessée dans son cœur et sa dignité de femme — et blessée, lui semblait-il, à en mourir, — elle ne rentra pas au salon, où il lui eût fallu affronter des regards indifférents ou odieux. Réfugiée dans sa chambre, elle at-

tendit que le dernier invité fût parti, que le rez-de-chaussée de la villa fût enveloppé de silence et d'ombre ; alors, elle se rendit dans l'appartement de sa sœur.

Près de la chambre d'Olga était celle de sa fille, un vaste cabinet tout drapé de mouseline rose, où l'enfant reposait sous l'égide maternelle. Ce fut là qu'Alexandra trouva la princesse appuyée contre la fenêtre par laquelle entraient les blanches lueurs de la lune de mai, le regard tourné vers la petite dormeuse qui, ce soir, avait été peut-être sa sauvegarde.

— Encore tout habillée, Alex ? fit-elle en soupirant à sa sœur avec un peu de surprise.

— Je voulais te dire quelque chose avant de dormir, répondit Alexandra très grave, à mi-voix pour ne pas éveiller sa nièce.

— C'est donc bien important ?

La jeune fille s'était accoudée près de sa sœur et la regardait dans les yeux, avec une fixité qui troublait un peu la princesse.

— Avec qui causais-tu ce soir dans le jardin... pendant que je chantais ?

Quoique la chambre fût à peine éclairée, Alexandra vit rougir, puis pâlir la jeune femme. Après un silence qui parut mortel à made-

moiselle Vonzof, Olga balbutia :

— Ah ! tu as vu... tu n'as pas reconnu M. de Valdau ?

— Je l'ai mal vu. Pourtant... il m'avait semblé le reconnaître. Et... que te disait-il, Olga ?

La princesse sembla respirer plus à l'aise ; elle essaya même de sourire.

— Je vois que tu prends intérêt à ses démarches. M. de Valdau, en rentrant chez lui, avait trouvé une dépêche qui l'appelait, sur l'heure, en France.

— Ah ! fit Alexandra malgré elle.

— Sa mère, est, paraît-il, très gravement malade. Il quittera Pétersbourg demain. Or, il avait un rendez-vous important.

— Je le sais ; il doit se battre.

— Comme tu dis cela froidement ! observa la princesse, étonnée du calme étrange de sa sœur. J'ai cru comprendre, en effet, qu'il s'agissait d'une rencontre dans laquelle le lieutenant Samarof doit lui servir de témoin. Il comptait le trouver encore ici pour lui annoncer son départ forcé, et le charger, je pense, de dire à... son adversaire qu'il serait à sa disposition un peu plus tard.

— Eh bien ?

— Michel Samarof était parti, dit la princesse d'une voix plus basse.

— J'ai remarqué, en effet, qu'il se retirait de bonne heure. Alors c'est toi que M. de Valdau prit pour confidente ?

— Sacha, tu es singulière ce soir. Me rencontrant dans le jardin, où j'avais été respirer pendant que tu chantais, car on étouffait au salon, il m'expliqua brièvement sa présence. C'était, je pense, tout naturel.

Qui eût entendu parler à mi-voix ces deux femmes dans cette chambre d'enfant endormie, n'eût certainement pas deviné la terrible question qui, pour chacune d'elles, s'agitait derrière ces phrases mesurées.

Après un silence, pendant lequel elle cherchait à maîtriser les tumultueuses palpitations de son cœur, Alexandra reprit d'un ton contenu, où vibrait pourtant quelque chose de solennel :

— Ainsi, tu m'affirmes que c'est bien à M. de Valdau que tu parlais ce soir dans le jardin, au moment où je quittais le piano ?

— Mais... sans doute... murmura la princesse devenue blême.

— Tu n'as parlé à personne d'autre... aucun autre homme ?

partit au galop. Chamard, qui conduisait à pied, voulut le retenir par la bride; il tomba à terre et fut piétiné. Aux cris poussés par sa femme, qui était dans la charrette, plusieurs personnes accoururent, arrêtrèrent le cheval et relevèrent Chamard, qui était tout ensanglanté.

Le docteur Mengus, de Doué, appelé pour soigner le blessé, a déclaré que ses blessures étaient très graves.

ANGERS. — *Intrépide nageur.* — Lundi, un individu, dont nous ignorons « le nom, la naissance », dit le *Petit Courrier*, s'est jeté, du milieu du pont du Centre, dans la Maine. Voula-t-il prendre un bain ou se noyer? Mystère. Toujours est-il qu'il dut trouver l'eau trop froide pour y rester longtemps et regagna la rive aux bateaux-lavoirs.

Nageant fort bien, il se tira du bain sans difficulté aucune. On nous assure que l'individu, avant de se mettre dans son bain, était légèrement éméché. Il est possible qu'il ait trouvé que l'eau de la Maine n'a pas le même goût que le liquide du « chand de vin du coin ».

En tout cas, peu de personnes oseraient faire un pareil saut dans la rivière. Quel superbe plongeur!

Suicide. — Mardi dernier, on a trouvé, asphyxiée dans son logement, rue Millet, une jeune fille de 27 ans, nommée Léontine Rivalin.

Au milieu de la chambre était un réchaud dans lequel du charbon brûlait encore.

Sur la table on a trouvé une lettre, laissée par la suicidée. Léontine Rivalin a mis fin à ses jours parce que la vie lui était insupportable.

DÉPART D'ANGERS DU RÉGIMENT DES PONTONNIERS POUR LES ÉCOLES A FEU

Comme les années précédentes, le 2^e régiment de pontonniers va quitter momentanément Angers pour prendre part aux exercices de tir. Depuis longtemps, le régiment se rendait à Poitiers, où il restait une quinzaine de jours; cette fois, c'est sur Fontainebleau que les bataillons seront dirigés.

Le trajet d'Angers à Fontainebleau comprend 307 kilomètres. Onze étapes seront nécessaires pour l'accomplir. Il y aura, en outre, deux séjours.

Le régiment sera partagé en deux colonnes qui partiront: la première, le 6 juillet; la seconde, le 10 du même mois.

Le 3 juillet, deux compagnies, sous la direction de M. le commandant Haran, se rendront par chemin de fer à Lyon, pour exécuter des manœuvres de ponts sur le Rhône. Elles iront ensuite rejoindre, toujours par la voie ferrée, le reste du régiment à Fontainebleau.

Le retour de Fontainebleau à Angers, pour tout le régiment, s'effectuera en chemin de fer.

— A qui aurais-je parlé? Non... non... je n'ai vu dans le jardin que l'attaché français. Mais pourquoi ces questions? Que penses-tu donc, Alex?

Sa voix d'abord indistincte, comme étouffée par l'émotion, avait pris à la fin des notes vibrantes. Alexandra sentit qu'elle vibrerait d'angoisse.

— Peu importe ce que je pense, dit-elle, en enveloppant sa sœur d'un regard qui exprimait plutôt la pitié que le mépris ou l'indignation. Je n'ai pas le droit de rien penser là-dessus... ce ne sont pas mes affaires. Je te remercie seulement de ta sincérité. Bonsoir, Olga...

Elle ne l'embrassa pas, comme elle le faisait tous les soirs; mais en passant près du lit de la petite Nadiège, elle se pencha et posa ses lèvres brûlantes sur le front pur de l'enfant. Puis elle se redressa vivement, et hâta le pas, comme pressée de quitter cette chambre.

VII

Madame de Valdaun, dont la santé était depuis longtemps minée par les chagrins, se trouvait atteinte d'un mal si grave, que la présence de son fils avait été jugée urgente.

TOURS. — *Les orages.* — Mardi, à onze heures et à une heure et demie, deux violents orages se sont abattus sur Tours, accompagnés d'averses abondantes.

Ce temps déplorable, annoncé par les météorologistes, doit durer pendant huit jours. Ils ont prédit sans se tromper la date initiale, puissent-ils tomber à faux pour la durée: c'est le vœu de tous les agriculteurs.

Les feux de joie. — Des feux de joie ont été allumés, avant-hier soir, sur les bords de la Loire, à Tours, en l'honneur de la Saint-Jean.

L'orage qui est venu malencontreusement, vers huit heures et demie du soir, a troublé la fête et éteint les fusées qui sont parties toutes au ras du sol.

POITIERS. — *Les feux de joie.* — Comme de coutume, des feux ont été allumés, avant-hier soir, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean, sur les places et dans les carrefours de la ville de Poitiers.

TERRIBLE ACCIDENT

On écrit de l'Île-Bouchard:
« Samedi, vers deux heures du soir, la nommée Ferrand-Guillaume, âgée de 71 ans, a été trouvée brûlée vive dans sa maison, tenant entre ses doigts crispés un tablier rempli de pièces d'argent.
» On ignore les causes de cet accident. »

RENNES. — Un terrible accident vient d'arriver aux carrières de Guichen-Pontréan. Sous l'action des pluies d'orage, un éboulement considérable s'est produit englobant sept ouvriers. Trois ont pu être retirés gravement mutilés. Pour deux d'entre eux l'amputation sera nécessaire. Les quatre autres ouvriers sont encore ensevelis sous les décombres. La population est douloureusement impressionnée par cette catastrophe.

Un hôte inattendu. — A Rennes, le 19 juin, M. Carof, lieutenant au 41^e de ligne, en rentrant dans sa chambre, a trouvé un chacal qui lui montrait les dents. Il l'a tué à coups de revolver. Cet animal s'était échappé d'une ménagerie, à Châteaubriant, quelques jours auparavant.

Une scène de fraternité républicaine

La scène se passe au Conseil municipal de Parthenay, entièrement composé de républicains.

Il s'agit d'un projet d'intérêt local, d'une taxe sur les abattoirs.

M. Hubelin. — Encore des personnalités. Vous parlez pour la galerie. On se croirait au théâtre.

M. le Maire. — C'est vous, qui faites le sal-timbanque!

Et comme on avait fait au ministère les démarches nécessaires pour faciliter ce départ immédiat, Gérard put quitter Pétersbourg quelques heures après le reçu de la dépêche.

L'inquiétude qu'il éprouvait pour sa mère, si aimante et si tendrement aimée, reléguait au second plan tout autre souci. Il avait fallu un motif de cette nature pour le déterminer à partir, laissant derrière lui deux affaires où son honneur et son cœur étaient à ce point engagés.

Il eût voulu, du moins, revoir Alexandra, lui répéter, avant de la quitter, ce qu'il avait osé lui faire entendre. Ce n'avait pas été possible, mais il songeait, du moins, avec satisfaction à la courte entrevue qu'il avait eue avec la princesse, lorsqu'il était revenu le soir à la villa Krestowska pour y chercher Michel. Alexandra saurait par sa sœur la raison de ce brusque départ, et l'espoir qu'il gardait de revenir bientôt, tranquilisé sur l'état de sa mère.

Pressé de faire ses préparatifs de voyage, il avait quitté rapidement le jardin d'Olga, après sa courte explication, se doutant peu que celui qu'il cherchait fumait tranquillement un cigare dans le bosquet voisin. Il l'avait vu d'ailleurs

(Violente agitation en sens divers dans l'auditoire, applaudissements et murmures. MM. Nocquet et Faily se lèvent.)

M. Nocquet. — Nous ne pouvons laisser traiter ainsi l'un de nos collègues!

M. Faily. — Je ne m'abaisserai pas, pour ma part, à entendre plus longtemps un pareil langage; dans aucune assemblée je n'ai rien entendu de pareil!

(Ils font un mouvement pour sortir, Hubelin les prie de rester. Après un instant d'hésitation ils se rassèrent. L'agitation se calme un peu.)

M. Hubelin. — Il n'est pas moins vrai que cette taxe servait à équilibrer votre budget et une fois perçue s'appliquait à toutes sortes de dépenses.

M. le Maire. — C'est possible, mais je n'ai jamais rien falsifié et je ne veux pas...

M. Nocquet. — Si, Monsieur, vous avez falsifié quelque chose, et je vais vous en donner la preuve. (M. Nocquet tire un journal de sa poche.) Vous avez falsifié une délibération du Conseil.

M. le Maire. — Moi!

M. Nocquet. — Oui, vous! la délibération portait dix ans, et vous avez mis cinq ans au lieu de dix.

M. le Maire. — Mais la loi défendait de porter dix ans, nous ne pouvions pas mettre dix ans, et puis est-ce que c'est moi qu'il l'ai faite votre délibération, c'est vous-même qui étiez secrétaire, pourquoi n'avez-vous pas fait attention à ce qu'on lisait, il fallait réclamer.

M. Nocquet. — Et comment aurai-je pu réclamer, le secrétaire a lu dix ans et il a inscrit ensuite cinq ans, contrairement à ce qu'il avait lu.

M. le Maire. — Est-ce ma faute, à moi, si vous ne savez pas lire ce que vous avez écrit.

M. Nocquet. — Je ne le pouvais pas.

M. le Maire. — Si!

M. Nocquet. — Non!

(Les affirmations et les dénégations s'entre-croisent, accompagnées d'apostrophes plus ou moins virulentes. La salle est anxieuse. Tout à coup, M. le Maire se lève comme mû par un ressort, en montrant le poing à M. Nocquet.)

— Tenez, Monsieur, si je n'avais point l'honneur d'être le maire de la ville de Parthenay, il y a dix minutes que je vous aurais administré la plus belle correction que vous ayez jamais reçue de votre vie.

M. Hubelin. — C'est ça! du pugilat, maintenant! ôtez donc votre paletot et descendez dans la rue!

Le Maire (se tournant vers M. Hubelin). — Qu'avez-vous à dire vous là-bas, lâche, renégat, polissson, drôle? Ce n'est pas un Hubelin qui me fera quitter mon paletot.

(Violent tumulte dans la salle.) Plusieurs

le lendemain matin, au moment de prendre le train, et s'en était remis à lui du soin d'expliquer à Herbert la gravité du motif qui l'obligeait à différer la solution de leur querelle.

Il parlait donc l'esprit assez tranquille de ce côté, mais anxieux à la pensée de ce qui l'attendait à Paris. Lorsqu'il y arriva, sa mère était fort mal. Près d'elle, la soignant avec un affectueux dévouement, était une jeune fille à laquelle Gérard fit à peine attention, pendant les premières heures d'angoisses. C'était Hélène Dubreuil, son amie d'enfance, la gentille Alsacienne du Rothenbach.

M. Dubreuil, las des tracasseries sans nombre auxquelles il était en butte, ne faisant d'ailleurs pas mystère de son attachement pour la France, s'était décidé à abandonner sa filature et à se fixer à Paris, où sa fortune, amoindrie par cette résolution, lui permettait néanmoins de tenir un rang honorable. Sa femme était morte; Hélène seule lui restait de son bonheur passé, cœur aimant et vaillant, fait pour consoler et se dévouer.

(A suivre.)

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

conseillers se lèvent.

M. le Maire. — Alors, pour vous, les gens qui se sont occupés de cette question en 1874 sont des idiots, des imbéciles, ils sont plus bêtes que des cochons. (Bruits divers dans la salle.)

M. Hubelin. — Ne parlez pas de cochons ici, vous devriez dire des goretts aussi!

M. le Maire. — Dame! peut-être qu'en parlant de vous!... (Bruits et rires dans la salle.)

Cette scène, qui semble tirée d'un vaudeville, s'est passée au Conseil municipal de Parthenay!

N'est-ce pas, qu'après cette lecture, on est convaincu que la République adoucit les mœurs et que les républicains donnent l'exemple de la plus touchante fraternité?

On peut les conseiller sans crainte!

Angoulême (Charente), le 6 juin 1890. — Souffrant de faiblesse d'estomac et de manque d'appétit, je me décidai à essayer vos **Pilules Suisses**. J'en suis très satisfait, l'appétit est bien revenu. Je les ai conseillées à une personne qui souffre de douleurs névralgiques, elle y trouve beaucoup d'amélioration.

(Sig. lég.) GILARDONE, 15, rue de l' Arsenal.
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du numéro du 27 juin 1894

GRAVURES: Le *Monde illustré* est très varié cette semaine, malgré la disette d'actualités. Une belle première page représente la scène principale du *Rêve*, à l'Opéra-Comique, par Zier. — L'Exposition de Moscou et la visite du Tsar donne lieu à trois belles gravures: la Revue de gala sur la place du théâtre. — Le pavillon impérial. — Le pavillon militaire au moment de la visite des souverains. — A propos des îles de Dijon, centenaire de Saint-Bernard, trois gravures du lieu de sa naissance à Fontaine-lez-Dijon. — M. Zier donne encore sous la rubrique: *Vieilles coutumes* un très curieux dessin de la *Saint-Jean*. — H. Brun est représenté par deux dessins sur la transformation des torpilleurs. — Les beaux-arts sont en supplément par le beau tableau de M. Karloswski, *Bouderie*, gravé par Baude. — Aux morts de la semaine: M. Calmann-Lévy.

TEXTE: Au roman en cours de publication, par Abel Hermant, illustré par Toñani, le numéro ajoute une nouvelle de Pierre Loti, le nouvel académicien, intitulée: *Dans le passé mort*, avec illustrations de Reichen. Enfin Pierre Véron, Etincelle, Le Notre, Hippolyte Lemaire, Auguste Boisard, Archiduc, complètent la partie littéraire de ce numéro. Rosenthal donne la colonne des échecs, très goûtée des amateurs à laquelle s'ajoutent les récréations de la famille, les rébus, etc.

Le numéro: 50 centimes.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre
— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

Baisse de Prix sur le SUCRE

LE VIN AROUD & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharm., 102, r. Richelieu, PARIS, & Partout.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre. Les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 20 JUIN 1891

Froment-commerces, l'hectolitre	21	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	20 25	Veu	2
Méteil	16 3	Mouton	2 40
Seigle	12 50	Porc	1 60
Orge	9	Poulets la couple	4
Avoine	12 75	Dindonneaux	4
Sarrasin	9	Canards	4
Haricots blancs	35	Oies	9
Haricots rouges	30	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	Œufs la douzaine	0 85
Noix	—	Foin, la charretée de 780 kilog.	75
Châtaignes	16 50	Luzerne	75
Sel les 100 kil.	15	Paille	35
Son	16	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique	12	Chauvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog. 500	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	63	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 38 33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. Of. 36 55	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	150 à 200
Varrains	150 à 200
Bourgueil	160 à 200
Restigné	150 à 200
Chinon	130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	135 à 140
Saint-Léger et environs	120 à 130
Varrains et environs	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	115 à 120
La Vienne	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à —
Cidre de Normandie	40 à —
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 42

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 22 50 à 22 50	de 9 25 à 9 25	Saumur, de 21 90 à 22 50	de 9 25 à 9 25
Cholet, de 21 25 à 22 50	de 9 25 à 9 25	Baugé, de 22 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50
Segré, de 22 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	Beaupréau, de 22 50 à 22 50	de 10 50 à 11 50
Montlauron, de 22 50 à 22 50	de 9 75 à 10 50	Montrevault, de 22 50 à 22 50	de 9 75 à 10 50
Chemillé, de 22 50 à 22 50	de 9 25 à 9 25	Champloceaux, de 22 50 à 22 50	de 10 50 à 10 50
St-Florent-le-Vieil, de 22 50 à 22 50	de 9 25 à 9 25	Vihiers, de 21 50 à 22 50	de 10 50 à 10 50
Brissac, de 22 25 à 22 25	de 8 50 à 9 25	Chalonnnes, de 22 25 à 22 25	de 9 25 à 9 25
Doué, de 22 50 à 22 50	de 9 25 à 9 25		
Nantes, blés d'Algérie, de 27 25 à 27 25 les 100 kilos.		Bons blés français, de 28 25 à 28 75 les 100 kilos.	

Annuaire de l'Épicerie française et de l'Alimentation. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui nous semble appelé à rendre de réels services à toutes les personnes qui s'occupent des denrées alimentaires tant solides que liquides. Dans un fort volume de 1,800 pages, dont le prix est de 10 fr. cartonné, l'éditeur, M. Paul GARNAUD (Bourse du Commerce) a condensé, d'une façon très claire, près de 400,000 adresses du monde alimentaire *gros et détail*. Le classement des départements par ordre alphabétique avec tableau résumé en tête, et de Paris par arrondissements, permet de trouver instantanément tous les renseignements utiles sur cette matière.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Propriété de FALÈCHE

Située sur le Coteau, près le confluent de la Vienne et de la Loire,

COMPRENANT :

Maison de maître avec terrasses, jardins, vergers, clos de vignes, vastes servitudes en caves ; Fermes, prés, bois.

A 16 kilomètres de Saumur.

A 13 kilomètres de Chinon.

S'adresser au vendeur, M. l'abbé CHEVALLIER, qui habite la propriété, ou à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU EN DÉTAIL

La Propriété DE SAINT-MÉDARD

COMPRENANT :

Maison de maître, servitudes et dépendances, terres, prés, vignes, bois et étang.

Le tout contenant 40 hectares, et situé commune de Chouzé, près la levée de la Loire, à 14 kilomètres de Saumur, et à 4 kilomètres de la station de Port-Boulet.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. VINCENT, expert à Chouzé-sur-Loire, ou au notaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

CINQ BELLES PIÈCES au rez-de-chaussée, et DEUX AUTRES au premier étage, dépendant d'une maison située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27, avec Parterres.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (433)

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A Sainte-Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.

SAUMUR

Tapisseries Artistiques

EN VENTE

Chez MARCHAL & BILLARD, éditeurs, 27, place Dauphine,

PARIS

ET SE TROUVE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

La Crise Notariale

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

DU NOTARIAT MODERNE

Par JULES ROUXEL

1 volume in-18. — Prix : 3 francs 50.

COUPE D'HERBE de 1^{re} qualité

A VENDRE

S'adresser à Louis BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

UN ANCIEN MILITAIRE, 29 ans, muni de bons certificats, ayant été Valet de chambre et Cocher, DEMANDE L'UN DE CES DEUX EMPLOIS.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER UN PETIT CHIEN BOULEDOGUE-RATTIER.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

M^e BRETON, notaire à Varennes, demande un CLERC.

AVIS

La Maison Martineau-Doc,

41, rue d'Orléans, Saumur.

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de Couronnes funéraires, perles, métal, cellulose et artificielles. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté, VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.



CH. COURALEAU

BICYCLETTES 28, rue St-Nicolas, 28 SAUMUR TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations



PIÈCES DÉTACHÉES ACCESSOIRES

seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

HUILE D'OLIVE DE NICE

Qualité extra, garantie pure, 1/2 kil. 1 f. 20, le litre 2 f. 20. — Par 5 kil. : le kil. 2 f. 20; par 10 kil. : 2 fr.

VINAIGRE d'Orléans, le litre 50
— garanti pur vin, — 70

ALCOOL A BRULER, sans odeur, le litre 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 JUIN

FONDS	95 15	VALEURS FRANÇAISES		Nord	1895 —	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	332 50
3 0/0	93 90	ACTIONS		Orléans	1515 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	392 —	Compagnie parisienne du Gaz	375 —
3 0/0 1891	96 10	Banque de France	4520 —	Ouest	1056 25	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	470 25	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	375 —
3 0/0 amortissable	105 15	Banque d'Escompte	475 —	Compagnie parisienne du Gaz	1410 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	471 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	87 —
4 1/2 1883	105 15	Comptoir national d'Escompte	575 —	Transatlantique	541 25	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	465 20	— obligations à lots	603 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1270 —	Canal de Panama	31 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	426 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
Oblig. 1855-60 3 0/0	548 —	Crédit Industriel et Commercial	802 50	Suez	2795 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	466 25	FONDS ÉTRANGERS	—
— 1865 4 0/0	529 —	Crédit Lyonnais	373 75	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Emprunt russe 1862 5 0/0	98 30
— 1869 3 0/0	417 —	Crédit Mobilier	483 75	Autrichien 4 0/0 or.	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	437 50	— 1889 4 0/0	99 —
— 1871 3 0/0	412 —	Dépôts et Comptes courants	483 75	Dette d'Égypte 6 0/0	489 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	449 —	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1875 4 0/0	525 50	Société Générale	895 —	Extérieur 4 0/0	74 65	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	449 50	— 2 ^e	—
— 1876 4 0/0	525 50	Est	1485 —	Hongrie 4 0/0 or.	93 —	Nord 3 0/0 r. à 500	450 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
— 1886 3 0/0	408 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1318 75	Italie 5 0/0	94 10	Orléans 3 0/0 r. à 500	445 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—
Bons de liquidation	518 —	Midi	—	Portugal 4 1/2 1888	355 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	447 —		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1891

Maire,

Certifié par l'imprimeur soussigné,